Plan canicule : mettre les plus vulnérables à l'abri

Pensez à vous inscrire ou inscrire l’un de vos proches sur le registre canicule.



Du 1er juin au 15 septembre, en cas de déclenchement du plan canicule, le CCAS assurera un accompagnement personnalisé des personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables. Sont concernées les personnes âgées isolées, en perte d'autonomie ou handicapées.

Pour vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches, vous avez 2 solutions :

- Remplir le formulaire en ligne d'inscription au registre communal des personnes vulnérables.

ou

- Télécharger ici le formulaire papier et le transmettre au CCAS.

Contact

CCAS

- social@ville-osny.fr
- 01 34 25 42 52

Documents
Formulaire à télécharger pour l''inscription au registre des personnes vulnérables
Canicule, fortes chaleurs : protégez-vous avant les 1ers effets
Les 1ers effets des fortes chaleurs sur l'organisme
Canicule : qui sont les adultes vulnérables ?
Liens utiles
Inscription en ligne sur le registre communal des personnes vulnérables